



## MOTION à discuter et à compléter à l'occasion des 1 000 réunions ou assemblées générales.

Les salariés de ..... se sont réunis le .....

Ils ont adopté cette motion en direction du Président de la République,

Depuis un an, nous attendons des réponses concrètes nous permettant, au quotidien, d'accompagner correctement et dignement les personnes âgées et voir enfin nos conditions de travail et de rémunération profondément améliorées.

Nous n'acceptons plus que cette situation perdure : c'est maintenant que vous devez répondre à nos revendications urgentes en matière d'effectifs de professionnels , d'augmentation des salaires et des rémunérations !

### Nous réaffirmons nos principales revendications :

- l'application des préconisations de l'Assemblée Nationale à savoir un-e salarié-e par résident-e, dont 60 soignant-es pour 100 lits,
- l'augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile,
- l'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et la garantie de l'arrêt des baisses de dotations,
- le maintien de tous les effectifs en établissements et à domicile (y compris des contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés),
- un financement pérenne de l'aide à domicile,
- l'arrêt des fermetures d'hôpitaux gériatriques et un plan permettant de restaurer ce réseau de soins,
- la revalorisation des rémunérations et des perspectives professionnelles de carrières, dans le cadre du Statut et des Conventions Collectives Nationales, assorties d'un plan d'embauche et de formation à la hauteur des besoins et attentes pour l'ensemble du secteur de l'aide et de la prise en charge de personnes âgées.

Monsieur le Président de la République, si vous ne répondez pas de façon urgente et immédiate aux revendications des organisations syndicales et de l'AD-PA, nous n'aurions d'autres choix que de décider des suites en organisant la grève.

A....., le .....

Signatures :